



32

Alors que nous abordons la seconde partie de l'année, il est temps pour nous de faire un point sur les réalisations du premier semestre mais aussi de communiquer sur le projet d'aménagement du centre bourg qui marquera notre fin de mandat.

Ainsi nous continuons à conjuguer à notre niveau, entretien du patrimoine et adaptation au réchauffement climatique.

C'est aussi le moment pour l'équipe municipale de remercier les dizaines de Paunatois ayant participé le 7 juin dernier à la matinée citoyenne.

Bien entendu, chers habitants nous vous invitons à profiter des rencontres festives que vous ont préparées les associations pour que la période estivale soit à l'image de notre village accueillante et chaleureuse.

Nous vous souhaitons un bel été.

Didier MARC pour l'équipe municipale.

1. LES RÉALISATIONS

A. Paunat au quotidien :

Depuis le début de l'année plusieurs réalisations concrètes qui illustrent notre engagement à améliorer notre cadre de vie ont abouti :

La barrière de châtaigner située Route de Sors à l'entrée du Bourg a été remplacée sur une longueur de 80 m par l'entreprise Arborie.





Le mur de pierres situé sous les jardins de l'abbatiale en bordure de ruisseau a été reconstruit en pierres sèches par l'entreprise Mur Murets.

Une clôture réglementaire entoure dorénavant la bâche incendie de 120m³ installée au stade. Les éléments de signalisation de nos différents points de protection incendie ont été livrés et seront installés prochainement.



Le programme routier 2025 est en cours de réalisation. Il porte à la fois sur des réfections de chaussée mais aussi sur des curages de fossés, des aménagements de caniveaux ou de buses, ainsi que la réfection de la plateforme des poubelles de Malivert.

B. Notre abbatale :

Notre principal chantier visait la restauration intérieure de l'abbatiale, la première tranche de travaux concernait à la fois la restauration des transepts (murs, voûtes, vitraux) mais aussi la révision intégrale de l'installation électrique du monument.

Le coût total de l'opération s'élève à 160 000 euros HT.

Pour cette opération nous avons reçu les aides de

- La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour 64 000euros
- La Région pour 24 000euros

- Le Département pour 15 000euros
- L'Office de Tourisme du Grand Périgueux pour 32 000 euros.

La commune participe à hauteur de 25 000 euros auxquels s'ajoutent les frais liés à la restauration électrique qui n'entrent pas dans le champ des dépenses subventionnées.

Pendant ces 8 mois de travaux, notre architecte maître d'œuvre nous a fortement incités à procéder à une révision et à un démoussage de la toiture de l'abbatiale.

Cette opération vient d'être réalisée, quelques tuiles ont été remplacées et les intervenants nous ont conseillé d'engager des travaux plus importants.

Bien entendu en fonction du rapport de l'entreprise et des conclusions du diagnostic la réfection de la toiture deviendra prioritaire par rapport à la seconde tranche de travaux concernant la nef.

La restauration de notre abbatiale se révèle comme un chantier permanent qui traverse le temps et constitue un passage de témoin entre les équipes municipales.

2. UN CHANTIER IMPORTANT : L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ABBATIALE

Ces travaux s'inscrivent pleinement dans notre souci d'embellissement, de rénovation et de mise en valeur de notre patrimoine. Ils vont contribuer également à agir contre le réchauffement climatique par les opérations de végétalisation et de désimperméabilisation des revêtements.

Ce chantier visera aussi la partie basse de la ruelle du Mercadial, la route du Bourg et la ruelle de la poste.

Pour ces travaux nous avons reçu le soutien de l'État à hauteur de 40%, de l'Agence de l'eau, et du Grand Périgueux. Le montant total de l'opération s'élève à environ 230 000 euros HT dont 20% à la charge de la commune.

Ce chantier a été confié à l'entreprise Muret ; il débutera à la mi-septembre et s'articulera en 3 phases (ruelle du Mercadial, place de l'abbatiale, puis route du Bourg).

Un plan de circulation sera diffusé avant le démarrage du chantier.

3. RETOUR SUR LA MATINÉE CITOYENNE

Plus d'une quarantaine de Paunatois se sont mobilisés autour de 3 ateliers destinés à entretenir le village le samedi 7 juin dernier.

- Les débroussailleuses sont intervenues autour de la ruine
- Une équipe de Paunatois bottés a pris en charge le nettoyage du ruisseau

- Les mains vertes gantées et armées de binettes et sécateurs ont nettoyé les différents massifs et le chemin de la Dame Blanche.



Ce travail efficace a été réalisé juste avant le passage du jury des villages fleuris qui a apprécié une fois de plus la beauté de notre centre bourg et l'alliance du végétal et des vieux murs de pierres.



Nous attendons le rapport du jury pour vous communiquer ses conclusions.

Cette quatrième édition s'est achevée de façon conviviale autour d'un repas préparé et servi par Julien et son équipe.

4. INFORMATIONS DIVERSES

➤ Obligation de débroussaillage

L'importance des zones boisées sur la commune nous incite à vous rappeler la bonne mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage.

Cette opération vise un périmètre de 50m autour des maisons.

➤ Élections municipales de mars 2026 : Nouveau mode de scrutin

Changements importants : instauration d'un scrutin de liste. On votera pour un programme pour l'intégralité des membres de la liste sans possibilité de rayer (sous peine de nullité) et obligation d'une liste paritaire (ex pour Paunat alternance d'un homme et d'une femme soit 6 hommes 5 femmes ou l'inverse).

➤ Départ à la retraite de notre secrétaire

Après 36 ans de service à la mairie de Paunat, Danielle Marches a fait valoir son droit à une retraite bien méritée à compter du 1^{er} juillet. Nous avons fêté son départ avec de nombreux Paunatois venus la saluer et la remercier.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

➤ Une superbe fête des écoles

Réunis à Alles le vendredi 27 juin, les enfants des 4 écoles du RPI, préparés par leurs instituteurs, nous ont présentés des chorégraphies chantées particulièrement réussies.

Merci aux enseignants et à Marie-Pierre pour Paunat pour cette façon agréable d'achever une année scolaire bien remplie.

LES RENDEZ VOUS DE L'ÉTÉ

Les différentes associations par leurs vecteurs habituels vous ont présenté leur programme estival,

- marché nocturne du 31 juillet et fête du 15 août pour le Comité des Fêtes
- festival Musique en Sol du 7 au 13 août avec 4 concerts et 3 conférences
- exposition des Amis de Paunat et sucré salé le vendredi 1^{er} août,

Et comme chaque année , l'équipe municipale vous invite à partager l'apéritif traditionnel du 15 août à partir de 12h devant la salle des fêtes.